

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 42 (2018)

Artikel: Flèche, fronton, plateforme ou dôme les préparatifs officiels de la réfection du clocher de l'église Saint-Pierre à Porrentruy (1772-1776)
Autor: Hauser, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FLÈCHE, FRONTON, PLATEFORME OU DÔME LES PRÉPARATIFS OFFICIELS DE LA RÉFECTION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À PORRENTROY (1772-1776)

Il est assez bien connu que la tour de l'église Saint-Pierre, à Porrentruy, a fait l'objet en 1776 d'une importante réfection qui lui vaut son aspect actuel, avec un dôme de type comtois pour couronnement, en remplacement d'une flèche et de quatre clochetons de facture gothique. Les circonstances qui ont conduit à cette transformation architecturale n'ont en revanche pas encore été exposées en détails¹. La consultation des registres de délibérations des autorités de la ville, conservés dans les archives de la Bourgeoisie de Porrentruy (référence : I / 67 et I / 68), permet pourtant de préciser, au-delà du caractère très officiel des informations, maints aspects du projet qui s'avèrent dignes d'intérêt pour l'histoire de l'art locale et régionale.

C'est au printemps 1764, déjà, que le Magistrat² de la Ville se penche sur le problème de l'état du clocher de l'église Saint-Pierre, édifice dont il assume la responsabilité matérielle à cette époque d'Ancien Régime. Le 9 avril de cette année-là, « reconnaissant la pressante nécessité de rétablir et réparer la toure de

la paroisse St.Pierre, qui paraît caduque principalement du cotté de vent », il charge le conseil « exécutif » de solliciter « un homme de Thann entendu surtout pour les mastiques ». Cette démarche, cependant, semble ne déboucher que sur des mesures superficielles ou, du moins, peu durables³. Huit ans plus tard, en tout cas, le sujet revient à l'ordre du jour. En séance du 14 mai 1772, le maître-bourgeois alors en charge, « ayant remarqué la nécessité qu'il y a de racomoder la toure de l'église St.Pierre de cette ville au moins du côté de vent », rend compte, devant les trois conseils réunis, de l'avis qu'il a sollicité en conséquence de Pierre-François Paris, « directeur des Batimens de S(on) A(ltesse) ». L'architecte, dont la réputation sur la place est déjà bien établie (n'a-t-il pas présidé à la reconstruction, durant la décennie précédente, de l'hôtel de ville, de l'hôpital et de l'Hôtel des Halles ?), a donc visité le clocher le 15 avril précédent et rendu peu après un rapport écrit. Il en ressort « que la plus grande partie de la face de la grande piramide de la ditte tour du côté vent est presqu'entièrement calcinée, en sorte qu'il ne peut manquer de s'y en détacher de tems à autre des morcaux qui peuvent coser de grands accidans surtout dans le tems qu'on fait des processions au tour de l'église ». En conséquence, Pierre-François Paris, à ce que rapporte le maître-bourgeois, « estime être indispensablement nécessaire de démolir la ditte

1 Seul Mgr Louis Vautrety semble avoir donné jusqu'à présent un condensé des faits, en une quinzaine de phrases, d'abord dans ses *Notices historiques sur les villes et villages du Jura* (tome IV, district de Porrentruy, 1873-1878, réédition de 1979, pp. 185-186), puis, en reprenant les mêmes termes, dans son *Histoire des évêques de Bâle* (tome II, 1886, p. 418).

2 Ainsi que l'indique Auguste Quiquerez (*Ville et château de Porrentruy*, 1870, réédition de 1982, p. 107), le Magistrat se composait de « trois maîtres bourgeois, ayant chacun un lieutenant ou remplaçant, 15 conseillers et le secrétaire. Ils se divisaient [...] en trois séries et le conseil en fonction était présidé par le châtelain [...] ou par le prévôt. Pour certains cas les membres des trois séries siégeaient ensemble et ils s'adjoignaient encore 12 notables », lesquels émanaient des quatre corporations.

3 Le registre des délibérations du Magistrat, sous la date du 11 mai 1764, précise que le « masticqueur de Thann », dénommé Jobin, est bel et bien venu à Porrentruy visiter la tour, dont la réparation lui est confiée, notamment pour « poser les pierres de taille qui manqueront ». On observera qu'en 1918, à l'occasion d'une réfection, une inscription est trouvée sur la croix du clocher, indiquant : « La tour a été ressimmentée en entier par Joseph Jobin de Tanne 1765 » (journal *Le Jura*, 23 septembre 1918).

relas affiant et ainsi en
De plus
et quant au second chef de la demande
du Sr Lec qui tendoit à ce que d^l lui
permettent de pouvoir enlever le pied qui
poseur audit lieu et le joindre en cette nature
il sera délibéré sur ce point après qu'on
aura vu à qui le dit terrain appartient.

Porrenot de Liget Grand Maître

Le 14 mai 1772

Par devant Monsieur le Grand Maître
M^{rs} les Prévot Abbevois et trois Conseils.

Monsieur le Prévot en charge ayant remarqué
la nécessité qu'il y a de reconstruire la tour de
l'église St. Pierre de cette ville au nord du côté
de vent, auroit chargé le Sr. Conseiller et Directeur
des Travaux de S. M. Paris, de faire la visite,
ce qu'il a fait le 15 avril dernier, et auroit donné
son rapport par écrit, par lequel il conte, que
la plus grande partie de la face de la grande
pyramide de la dite tour du côté vent est
presqu'entièrement calcaire, en sorte qu'il ne peut
manquer de s'y en détacher de temps à autre
des morceaux, qui peuvent causer de grands accidens,
sur tout dans le tems qu'on fait des processions au
tour de l'église, qu'il estime estre indispensa-
blement nécessaire de démolir la dite construction
pour y en reconstruire une autre, qui se fait par

Figure 1 : Première page des délibérations du Magistrat de la Ville de Porrenotry en séance du 14 mai 1772, telles que consignées dans le Livre des résolutions (Archives de la Bourgeoisie de Porrenotry, I, 68 ; photo Jean-Louis Merçay).

couverture pour y en reconstruire une autre, qui ne soit pas exposé à de pareils inconveniens ». Aussi préconise-t-il « de faire rehausser la ditte toure d'un étage, pour que par là le son des cloches se fasse mieux entendre » et « de poser sur la ditte toure un dome couvert de fer blanc peint à l'huile et surmonté d'une lanterne ».

Ainsi donc se dessine d'emblée, du moins dans la perspective de Paris, le projet qui sera réalisé quatre ans plus tard. On notera en l'occurrence que la couverture du dôme, alors, est prévue en ferblanterie peinte et non en tuiles vernissées. Toutefois, les autorités bruntrutaines semblent renâcler devant l'ampleur de la dépense, que Paris évalue à quelque 4'000 livres bâloises. Aussi choisissent-elles, au terme de leur réunion du 14 mai, de ne pas se lancer dans pareil projet « sans au préalable avoir prit les précautions nécessaires ». En conséquence, elles décident d'écrire « au Sieur Chouller directeur des pons et chossés et des fortifications de Belfort pour le prier de se donner la peine de venir en cette ville, pour examiner la ditte toure et nous donner ses avis de la façon qu'il croit qu'on pourroit le plus avantageusement réparer, ou si nécessaire reconstruire la pyramide de la ditte toure ». On ne sait par quelles voies le conseil bourgeois de Porrentruy a obtenu les références de cet homologue belfortain⁴ de Pierre François Paris, mais il est assurément intéressant de relever qu'il n'hésite pas à chercher son intérêt hors de l'Évêché de Bâle, non plus tellement vers les terres d'Empire, mais bien plutôt dans le Royaume de France vers lequel se tournent de plus en plus les intérêts « jurassiens ».

4 Selon le *Dictionnaire biographique du Territoire de Belfort*, tome II, 2001, p. 559, Henry Schuler est né à Wolckmasheim en Westphalie en 1695. Il aurait travaillé comme architecte en Lorraine avant que de s'installer à Belfort, où il est entrepreneur des fortifications en 1724. Il collabore cette année-là, en outre, à la construction de l'hôtel particulier de François Noblat (actuel hôtel de ville) puis, à partir de 1727, à celle de l'église Saint-Christophe, dont il assume la responsabilité dès 1729. Il s'occupera par la suite d'autres chantiers : l'hôtel bourgeois (1741-1748), l'école des garçons (1747), le pavillon d'infanterie (1755), le pavillon de cavalerie (1766). Henry Schuler décède à Belfort le 3 janvier 1773.

Un bon trimestre s'écoulera avant que l'affaire ne revienne en délibérations devant les autorités de Porrentruy. Celles-ci, le 29 août 1772, chargent leur secrétaire de relancer Schouller pour « le prier encore de se rendre icy si possible et dans le cas qu'il ne puisse absolument point le prier de vouloir avoir la bontté de lui indiquer à qui il pense qu'on pourroit s'adresser au sujet des réparations à faire à la toure de l'église paroissiale ». Il faudra attendre l'automne pour progresser quelque peu, sur la base de la réponse enfin obtenue de Schouller, mais guère engageante à vrai dire puisque celui-ci renvoyait tout bonnement « au Sr. Chassin, architecte de la ville de Colmar »⁵. Le Magistrat de Porrentruy, en sa séance du 7 octobre 1772, décida donc de tenter cette nouvelle démarche, non sans préciser qu'il faudrait bien demander à Chassin « de vouloir marquer le jour où il pourroit être icy pour que d'autant que Michel Schaidlin « a un ciment qu'on croy qui pourroit résister aux injures de laire [l'air], on puisse aussi avertir ce dernier de se trouver icy au jour marqué, enfin que dans le cas que le dit architecte trouve qu'en recimentant la ditte tour elle puisse encore durer bien des années, on puisse charger le dit Schaidlin de l'exécution ».

Il faut ensuite attendre huit mois pour en savoir davantage. Chassin n'étant manifestement pas venu, c'est un émissaire de la Ville de Porrentruy qui s'en va le trouver, au printemps 1773. Le procès-verbal de la séance tenue par les autorités locales le 28 mai

5 Jean-Baptiste Alexandre Chassin (1727-1793) fut architecte de Colmar et inspecteur principal des ponts et chaussées de Haute-Alsace. Il conçut notamment les plans de l'hôpital bourgeois de Sélestat, édifié entre 1765 et 1768 (soit juste après celui de Porrentruy...) et ceux du Palais du Conseil souverain d'Alsace, érigé à Colmar de 1769 à 1771.

6 Michel Schädli (ou Schädlin) est un paveur arrivé à Porrentruy vers 1765, de Kenzingen, localité allemande située à une vingtaine de kilomètres au nord de Fribourg-en-Brisgau. Il effectue quantité de travaux de pavage en ville de Porrentruy jusqu'en 1780 au moins, mais aussi quelques interventions de maçonnerie, ainsi en 1772 quand il fait marché avec les autorités pour « recimenter » les bassins des trois principales fontaines de la cité.

de cette année-là l'indique bien : « le Sieur lieutenant Keller étant retourné le jour de hier d'Alsace a fait rapport qu'en passant par Collemar il auroit été chez le Sieur Chassin ingénieur de la ditte ville auquel le Sieur Schouler de Bellefort nous avoit adressé au sujet des réparations à faire à la toure de l'église paroissiale de cette ville, lequel lui auroit dit qu'il ne pouvoit à cause de ses occupations se transporter en cette ville mais que le nommé Joseph Schardebantz maître tailleur de pierre à Colmar seroit très entendu pour cela, en conséquence ledit Sieur Keller a été chargé de lui écrire de se rendre en cette ville au plus taut ».

Il semble alors que l'affaire, enfin, s'accélère. Schardebantz⁷ – appelé aussi Bantz, tout simplement – vient de suite à Porrentruy. Le 7 juin déjà, soit une semaine après qu'il ait pris la décision de la contacter, le Magistrat de Porrentruy prend connaissance du rapport de l'expert alsacien : « il a déclaré que la ditte toure avait besoin de réparation pressante du côté de vent d'autant qu'il s'y trouve dudit côté la quantité de pierres qui sont calcinées, que les autres côtés sont encore très bons et que ce seroit dommage de les mettre bas, qu'il promet de réparer le dit côté défectueux en autant [ôtant] toutes les pierres défectueuses et calcinées et en les remplaçant par des neuves et de rendre la ditte toure très solide et très durable ». Aussi décide-t-il illico de passer aux actes : « considéré que le dit Bantz a la réputation d'un honnête homme et d'être très entendu pour ces sortes d'ouvrages, il a été délibéré de lui confier le travail en lui fournissant tous les matériaux nécessaires sur la place avec tous les ouvriers qui lui seront nécessaires et de lui payer par jour 5 francs et à son fils 3 francs ». Pourtant, dès le lendemain 8 juin, la même autorité opère un nouveau revirement : « Messieurs ayant encore prité en considération l'importance et les conséquences des réparations à faire à la toure de l'église paroissiale

7 S'agirait-il de Joseph Charles Bantz, actif alors en Alsace comme architecte plutôt qu'en tant que tailleur de pierres ?

de St.Pierre on[t] jugé bon et nécessaire avant que de laisser mêtre [mettre] la main à l'ouvrage au dit Bantz de faire encore une visite de la ditte toure par un homme entendu en ce genre ». C'est à nouveau à Pierre-François Paris qu'il est donc fait appel, charge à lui de « donner le rapport de ce qu'il en aura trouvé, ainsi que sa pensée sur la façon avec laquelle le dit Bantz entent et prétent faire la ditte réparation ». L'architecte était-il remis dans le circuit à l'instigation de son employeur le prince-évêque ? Ou n'y avait-il que les seules considérations financières, dont elles font une nouvelle fois mention, pour justifier les nouvelles prudenances et précautions des autorités ? Toujours est-il qu'une rencontre est organisée entre Paris et Bantz pour le lendemain matin déjà, 9 juin 1773, à 5 heures et demi (!). Une dizaine de jours plus tard, le Magistrat bruntrutain procède à la lecture du rapport technique de Pierre-François Paris, dans lequel, conformément à son mandat, l'architecte se prononce une fois encore sur l'état de la tour mais exprime aussi « sa façon de penser pour la réparation d'icelle ou pour la construction d'un daume », option à laquelle il semble tenir. Du coup, les autorités replongent dans la perplexité et décident « que l'on s'informerait encore où l'on pourroit trouver un architecte ou homme entendu en ce genre de bâtiment » et qu'en « attendant on payera les journées du dit Sr. Bantz de Colmar et de son fils en leur insinuant qu'on est pas encore décidé si l'on veut reconstruire la flèche de la ditte tour à neuf ou si l'on veut simplement la réparer, qu'au cas on se décide pour la réparation on lui en donnera avis tout de suite ». Elles agissent en conséquence dès leur réunion du 2 août suivant : « Messieurs ayant encore prité en considération les réparations à faire à la toure de l'église paroissiale de cette ville, avant que de délibérer et de décider pour la reconstruction ou réparation de la flèche d'icelle, on[t] trouvé appropos de faire écrire au Sr. Maithé⁸ de Delémont pour se rendre icy au plus taut

8 Nombreux sont au XVIII^e siècle les artisans répondant au nom de Metthé (ou Metthée), tant à Delémont qu'à Porrentruy. Au cas présent, il doit s'agir

et donner son avis sur l'un et l'autre desdits partis ». On en restera là pour 1773...

L'année suivante amène une nouvelle alternative, fort différente de ses devancières : le procès-verbal de la séance du 8 février 1774 rapporte que « Monsieur le Curé a fait voir à Messieurs un plan idéal d'un frontispice avec deux toures à chaque côté pour l'église St.Pierre de cette ville ». Cette proposition a le don de convaincre les édiles : « Messieurs sont convenus d'abandonner l'ancienne tour dans laquelle sont les cloches et de ne point faire les réparations qu'on se proposait, mais au contraire de faire faire le dit frontispice avec deux toures pour y loger les cloches, sans que pour ce on doivent s'en rapporter au plan qui leur a été produit ». Une commission d'étude, en conséquence, est constituée des « trois maîtres bourgeois et lieutenants qui de concert avec Mr. le curé pourront faire dresser tel autre plan qu'ils jugeront nécessaire et conviendront ensemble du quantum des frais qui devra tomber à la charge de la ville et du quantum qui tombera à la charge de la fabrique et d'autres recettes [...] et, quand ils seront convenus tant du plan que de la répartition des frais, d'en faire leur rapport ». Le clocher de l'église Saint-Pierre, de la sorte, semble donc condamné, au profit d'un projet à fronton et double clocher, d'esprit assurément classiciste.

Une année de plus s'écoule cependant sans que rien de concret ne se passe. Mais le 27 mai 1775, les autorités de la Ville statuent à nouveau : « Messieurs voyans que la flèche de la toure de la paroisse tombe en ruine et que suivant les visites qu'ils ont fait faire de ladite toure le reste est très solide et en bon état de durer encore des siècles, ont prit la résolution de faire abattre la dite flèche et de lever la dite toure d'environ vingt

vraisemblablement de Jean-Baptiste Metthée, effectivement établi à Delémont, et qui, notamment, fut l'auteur des plans de l'église de Courrendlin en 1755 puis fonctionna comme contremaître lors de la construction de l'église Saint-Marcel de Delémont entre 1761 et 1764.

pieds plus haut pour la faire que les sons des cloches se répandent mieux dans la ville, laquelle sera ensuite surmonté d'un dôme couvert de tuiles plombées ; Jean-Denis Batalliard⁹ et Joanes Schwartzler¹⁰ ont fourni des plans à cet effet et Messieurs auroient adopté un de ceux que ce dernier a fourni sur lequel est figuré un dome carré, ils lui aurait en conséquence enjoint de leur fournir un devis des prix qu'il demanderait pour exécuter le dit plan en lui fournissant de la part de la ville tout le bois nécessaire et rien autre, le dit Batalliard ayant déjà produit le sien. Et dans le cas que l'on puisse venir d'accord soit avec l'un ou l'autre des dits entrepreneurs, il a été résolu qu'après avoir dressé un marché en règle le dit entrepreneur sera chargé de préparer et faire préparer tous les matériaux soit pierres, bois, sable, chaux, ciment et autres prêt à être posés au commencement de l'été prochain ». Ainsi donc, à l'approche de l'été 1775, les autorités bruntrutaines sont enfin acquises à l'option consistant à démolir la flèche et la remplacer par un dôme. Reste à choisir entre les propositions des deux maîtres-maçons en lice. Ce sera chose faite le 19 juillet : « les plans et devis donnés par Joanes Schwartzler et Jean Denis Batalliard au sujet de la bâtisse de la toure de

9 D'après le *Tableau de population de la Commune de Porrentruy* établi en l'an 8 (1800) et conservé aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB) à Porrentruy (MT 370, p. 39), Jean-Denis Bataillard serait né à Besançon en 1746 ou 1747 et établi à Porrentruy depuis 1773 ou 1774. En collaboration régulière avec son confrère plus âgé Jean Schwartzler, il sera maçon et entrepreneur très actif à Porrentruy et en Ajoie jusqu'à la Révolution, dont il sera un partisan zélé au point qu'il deviendra dès 1793 « inspecteur des bâtiments de la Nation nommé par le Directoire du District ».

10 Selon le *Tableau de population de la Commune de Porrentruy* en l'an 8 (AAEB, MT 370, p. 6), Jean Schwartzler (ou Schwartz, ou Schwartzlin) serait né au Tyrol en 1725 ou 1726. C'est vraisemblablement vers le milieu des années 1750 qu'il s'établit à Porrentruy, où il est reçu habitant en 1760 et bourgeois en 1762. Il exerce dès lors sa profession de maître maçon, souvent associé à Jean-Denis Bataillard à partir du milieu de la décennie 1770, et cela jusqu'en 1792 au moins, en particulier pour le compte du prince-évêque d'une part, de la Ville de Porrentruy d'autre part.

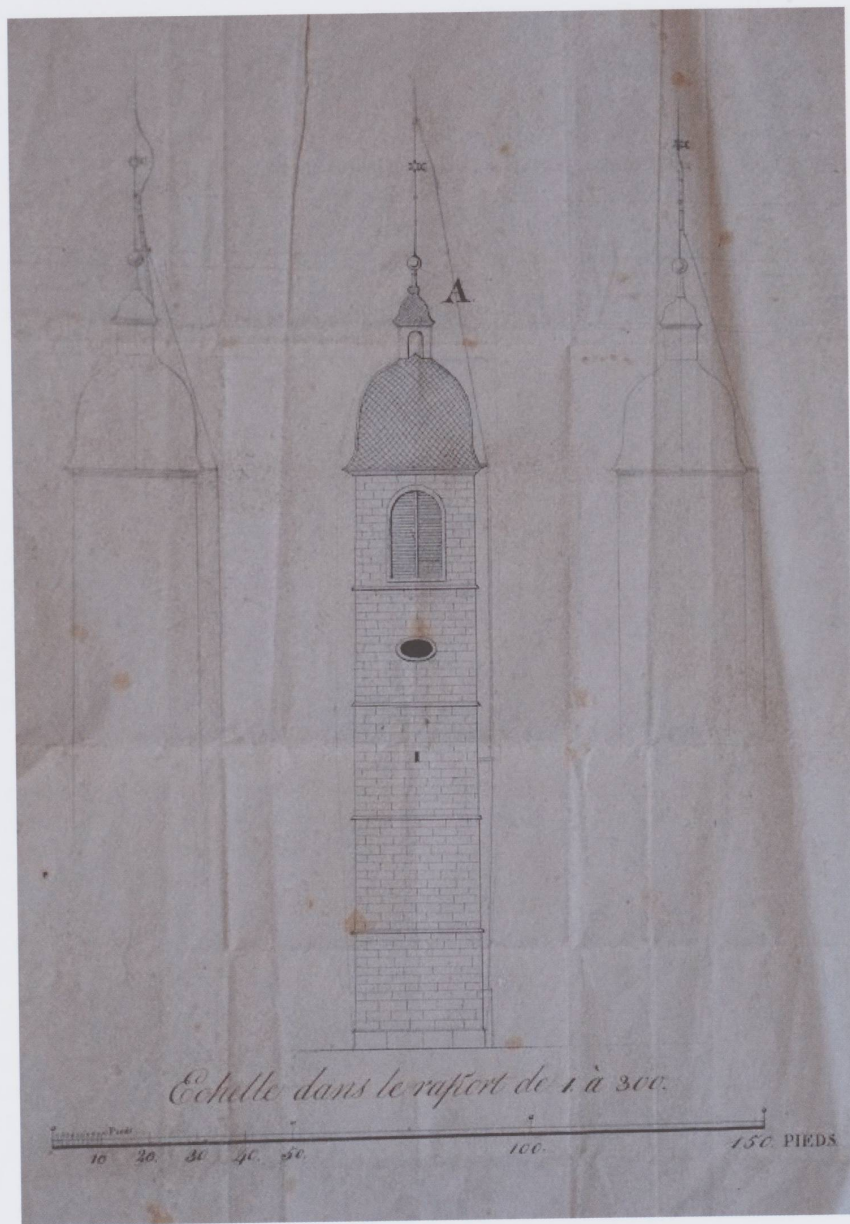


Figure 2 : Dessin non daté et non signé, mais qui pourrait être attribué à Jean-Denis Bataillard, vers le début de 1775 (Archives de la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Porrentruy, boîte 13 – immeubles ; photo Jean-Louis Merçay).



Figure 3 : Projet de nouvelle façade occidentale à deux tours, attribuable à Pierre-François Paris, probablement du début de l'année 1776, le devis correspondant étant daté du 5 février 1776 (Archives de la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Porrentruy, cartable des grands formats ; photo Jean-Louis Merçay).

la paroisse ayant été examinés ce jourd'huy, il a été délibéré de confier le dit travaille à Jean-Denis Bataillard moyennant que son oncle¹¹ se joigne et s'inscrive au dit marché avec lui, et bien entendu que la corniche qui est rapporté sur son plan ou devis en bois de chêne serra faite en pierre de tallie ». Ayant statué de la sorte, le Magistrat prend le même jour les dispositions pour l'enchaînement des opérations : « pour que dans la suite on ne soit pas obligé de faire assembler les trois conseils pour ce qui concernera la ditte bâtisse, on a nommé Mrs les maîtres-bourgeois et lieutenans avec le Sr. Conseiller Maithé pour faire dresser un marché avec les dits Bataillard en priant M. Paris di vouloir assister pour qu'il soit dressé suivant les règles ». Puis, le 26 septembre 1775, il ratifie les termes du marché conclu entre-temps avec les Bataillard et confie à François Joseph Verneur, bourgeois et ambourg de la ville, qui s'y était offert contre remise de « son recès en avoine », de se charger de l'inspection du futur chantier, « à charge que le cas arrivant qu'il trouvat quelque chose à redire sur les matériaux, travail ou autre d'en faire rapport incontinent à Messieurs du Gouvernement pour que ceux-ci puissent prendre les précautions nécessaires ».

Il était trop tard, à l'automne 1775, pour entreprendre les travaux. Le fait de devoir en différer le début en raison des conditions atmosphériques n'était cependant pas sans danger pour leur réalisation même. En effet, bien que les contrats avec les artisans aient déjà été conclus, les autorités de la ville, peut-être soumises à des pressions de la part du curé de la paroisse voire de plus haut, sont encore et toujours assaillies de doutes, ainsi qu'en

¹¹ L'oncle de Jean-Denis Bataillard est Barthélémy Bataillard, tailleur de pierres, maçon et entrepreneur ressortissant de « Vi les Bevoyes au comté de Bourgogne » (AAEB, A 89.6, devis de construction de la cure de Damvant, 1783), c'est-à-dire Vyt-les-Belvoir, localité française du Département du Doubs située à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Porrentruy. Barthélémy Bataillard a travaillé souvent en Ajoie, notamment pour la construction de l'Hôtel des Halles à Porrentruy entre 1766 et 1769, puis de la cure de Damvant en 1783 et de l'église de Bonfol en 1784.

témoigne le compte-rendu de leur réunion du 5 janvier 1776 : « ayant derechef été mit en délibération si l'on devait faire réparer la tour de l'église St. Pierre en y faisant à neuf les trois façades de la flèche qui sont défectueuses du côté de vent ou si l'on devoit faire abatre la flèche pour en place d'icelle y poser un dome après que la tour auroit été rehaussée d'un étage ou enfin s'il ne seroit pas plus expédiant de faire un frontispice avec une ou deux tours, et comme Mr. le curé a déclaré que le Sr. Paris travaillait à un plan simple pour un frontispice, la délibération a été sursie sur cet objet jusque Mrs. auront vu le dit plan ».¹² Un bon mois plus tard, le 10 février, l'on en vient à des considérations essentiellement financières : « les plans tracés par M. Paris au sujet d'un frontispice à la paroisse ont été ce jourd'huy présentés et examinés par Mrs. Mais comme la dépence à ce sujet se porteroit au moïn à 23'000 livres bâloises et que les épargnes de la ditte fabrique, celles de la ville et des autres chapelles ne sont rien moins que suffisantes pour fournir à une telle dépense, et que la ville n'est nullement intentioné de faire des dettes à ce sujet, l'on a encore sursis la délibération final pour 8 jours, pendant lequel tems Mrs les curé, prévôt, maître-bourgeois et lieutenans pouront s'assembler pour aviser s'il y auroit un moyen pour exécuter ledit projet. Et au cas que l'on en trouve point il sera délibéré après la ditte huitaine écoulée sur les deux seuls objets scavoir ou de réparer la flèche actuelle en y faisant remplacer les pierres qui sont gellées par d'autres, ou de la faire abatre entièrement pour ensuite faire remonter la tour d'un étage plus haut qu'elle n'est actuellement, laquelle sera ensuite surmontée d'un dôme conformément au marché passé avec Jean Denis Bataillard et son oncle à ce sujet ».

Le 16 février 1776, le Magistrat prend connaissance des propositions qui lui sont faites par ceux qu'il a chargés

¹² Les plans de Pierre-François Paris et le devis correspondant (« devis de construction d'une façade projetée avec deux tours pour l'Eglise Paroissiale de cette ville »), très détaillé et daté du 5 février 1776, sont conservés aux archives de la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Porrentruy [Boîte 13 (immeubles)].

d'étudier le moyen de couvrir le montant de 23'000 livres requis pour réaliser le projet de frontispice ; le montage financier prévu en l'occurrence impliquerait des contributions à fonds perdus de la part de la fabrique de St-Pierre et de la caisse de la chapelle de Lorette pour un total de 10'325 livres, un apport de 2'000 livres de la ville qui fournirait en sus le bois d'échafaudages et de charpente, enfin, sous réserve de l'accord princier, un emprunt de 10'000 livres, remboursable en vingt ans sans intérêt, auprès de la caisse des États. Une majorité se dégage pour cette façon de faire, étant entendu que si le Prince-évêque n'accepte pas l'emprunt envisagé, « pour lors la présente délibération tombera d'elle-même ».

La réalisation du projet de frontispice, à ce moment-là, se trouvait donc suspendue, en quelque sorte, à la décision du prince-évêque. Le verdict tombe le 2 mars 1776 devant l'autorité de ville, qui en tire de suite les conséquences architecturales : « Lecture a été faite du gracieux appointment de S(on) A(ltesse) survenu sur la requête du Magistrat par lequel S. A. ne peut permettre que les États avance à la ville la somme de 10'000 livres qu'à condition d'en payer les deux et demis d'intérêt par cent. En conséquence de quoy et prit égard que les épargnes de l'église, de Lorette et de la ville ne

suffisent point pour pouvoir donner suite à la délibération du 16 février dernier en faisant faire le frontispice que l'on se proposoit, il a été délibéré que l'on feroit rehausser la vielle clocher d'un étage conformément au marché fait avec Jean Denis Batalliard, que la ditte tour seroit ensuite surmonté d'un dôme couvert de tuiles vernissées ». Le financement de ces travaux, moins onéreux que la réalisation du fronton à deux tours, demeurait pourtant préoccupant. Les autorités de la ville prirent les dispositions utiles au cours de leur même séance du 2 mars 1776 : « Quoique la fabrique St.Pierre aye jusqu'icy été chargée seulle des réparations du dit clocher, prit cependant égard qu'elle n'est pas en état de fournir seulle à cette dépense qui se montera bien au dela des épargnes que la ditte fabrique a actuellement, Messieurs ont bien voulu consentir que pour cette foy seulement et sans conséquence pour la suite, que l'on prene la moitié de la somme que cette réparation coutera hors des épargnes de la ville et l'autre moitié hors de celles de la fabrique, Mr. le curé ayant été seul du sentiment contraire ».¹³

¹³ Ainsi que Louis Vautre en fait état, de nouvelles contestations surviendront, procès à la clef, quand il s'agira de payer les travaux, à l'été 1776. Mais ceci est une autre histoire...

il a été délibéré que l'on feroit rehausser
la vielle clocher d'un étage conformément
au marché fait avec Jean Denis Batalliard
que la ditte tour seroit ensuite surmonté
d'un dôme couvert de tuiles vernissées

Figure 4 : Extrait du compte rendu de la réunion du Magistrat de la Ville de Porrentruy du 2 mars 1776 : décision est prise d'élever le clocher d'un étage selon marché passé avec Jean-Denis Bataillard (Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, I, 68 ; photo Jean-Louis Mercay).

Tout n'était pourtant pas encore dit en ce qui concerne l'aspect architectural. Le 3 mai 1776, le Magistrat revient une fois encore sur le sujet : « La réparation de la tour de l'église paroissiale de l'église de St.Pierre ayant encore été prise en considération, on s'en est tenu et rapporté par une grande pluralité des voix à la délibération prise le 2 mars dernier sauf et à la réserve qu'au lieu de couvrir la dite tour avec un dome l'on a préféré en évitation de frais de le faire par une plateforme, laquelle sera composé ou de pierres plates bien simentées dans les jointes ou d'une plaque de plomb ; l'on pourra aussi, si on le trouve convenable, faire faire au tour de la dite plateforme une balustrade soit en pierre ou en fer ainsy qu'on le trouvera pour le mieux».

C'est en mai 1776, justement, que les travaux commencèrent effectivement. Bien logiquement, il s'est agi d'abord de démolir la flèche. Allait-on donc la remplacer par un nouvel étage couronné d'une terrasse ? Que non pas ! Jusqu'au dernier moment, la question fit débat, à tel point qu'en séance du 3 juin suivant, le Magistrat, reprenant en considération ses options des 2 mars et 3 mai précédents, décide de s'en tenir « à celle prise le 2 mars dernier », c'est-à-dire à l'exhaussement d'un étage puis couverture par un dôme en tuiles vernissées, selon le marché passé avec Jean-Denis Bataillard. Celui-ci progressant sur le chantier, le Magistrat, encore et toujours empêtré dans les questions de procédure qui l'opposent au curé, doit pourtant convenir des ultimes détails : « en attendant, Jean Denis Bataillard pourra poursuivre son ouvrage à la dite tour et l'on autorise Mrs les Prévôt et Maître-bourgeois de passer un marché avec lui au sujet des ieux de bœufs à faire en place des vieilles fenêtres ou ouvertures ainsi que pour repiquer et reblanchir les pierres de la vieille tour. »

Dès lors, il n'est plus question, devant l'autorité urbaine, de considérations architecturales à propos de la réfection du clocher. Les travaux s'achevèrent sans doute à l'automne 1776, avant l'arrivée des frimas. Les comptes¹⁴ de la ville de Porrentruy, conservés eux aussi aux archives de la Bourgeoisie, prouvent en tout cas que Jean-Denis Bataillard, pour son travail de maçon, et le charpentier Ignace Bendy, pour la confection de l'ossature du dôme, furent payés dès cette année-là.

Au total, il s'avère que le processus de décision fut particulièrement compliqué. Il fallut au moins quatre années pour définir, évaluer et choisir le projet. Les conditions financières comptèrent plus que les perspectives architecturales. Il est intéressant d'observer que Pierre-François Paris, à qui semble revenir l'idée d'une réfection par confection d'un dôme de type comtois, en vint à convertir cette option en un somptueux projet à deux tours et fronton, avec la caution du curé de la paroisse ou peut-être même à son instigation, mais qu'il ne put la faire prévaloir, malgré sa position bien en cour et ses références professionnelles. Contrairement à leur prince, qui en 1776 précisément obtenait de Pierre-Adrien Paris, fils de Pierre-François, les plans d'une transformation grandiose de son château dominant la cité, les bourgeois de Porrentruy, bon gré mal gré, ne nourrissaient manifestement plus les ambitions architecturales du début de la décennie précédente, quand ils avaient reconstruit à grand frais leur hôtel de ville et leur hôpital. Au reste, il se confirme, à travers toutes les péripéties menant à la transformation du clocher de l'église St-Pierre en 1776, que Porrentruy et l'Évêché de Bâle se sont bel et bien tournés désormais vers la France, non seulement politiquement, mais aussi culturellement, en particulier pour ce qui a trait à l'art de construire : c'est à Thann, Belfort et Colmar que l'on va chercher des experts, à la Franche-Comté que l'on emprunte le type du dôme à courbes et contre-courbes qui fleurira dans tout

¹⁴ Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, VI 76, année 1776.



Figure 5 : La ville de Porrentruy vue de l'est en 1776. On observe, sur la gauche, le clocher en cours de transformation. Eau-forte sur papier, par Alexis-Nicolas Pérignon (dessin) et François-Denis Née (gravure), extraite des *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, moraux, politiques, littéraires de la Suisse* de Bêat-Fidèle-Antoine de la Tour Châtillon de Zurlauben et Jean-Benjamin de Laborde, ouvrage édité à Paris en 1780-1788 (collection du Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy ; photo Jacques Bélat).

l'archevêché de Besançon au XVIII^e siècle, vers elle encore que l'on regarde pour engager des tailleurs de pierre tel Jean-Denis Bataillard ; il est fini, pour ainsi dire, le temps des maçons tyroliens, des ferronniers souabes et autres artisans germaniques en faveur jusqu'aux grands chantiers des années 1760. Ainsi donc, malgré le malencontreux remplacement des tuiles vernissées par une couverture de cuivre en 1965, le clocher de l'église paroissiale de Porrentruy, tel qu'il se présente depuis sa réfection en 1776, constitue en quelque sorte un jalon de l'histoire de l'architecture locale et régionale.



Figure 6 : État actuel du clocher de l'église Saint-Pierre à Porrentruy, vu du sud-ouest. On remarque la différence des appareils de pierre entre l'étage ancien, dans lequel des œils-de-bœuf ont été percés en 1776, et l'étage supérieur, construit à cette date. Jusqu'en 1965, le dôme de type comtois était couvert de tuiles vernissées (photo Jean-Louis Merçay, 2018).